



Comité exécutif
Point 6
Conseil
Point 7

EX/247/6b)-P.1
CL/179/7-P.1
18 octobre 2006

PROGRAMME ET DE BUDGET GENERAL POUR 2007

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
Section A INTRODUCTION	1 - 8
Section B PREVISIONS A QUATRE ANS	9 - 21
Section C PREVISIONS DE RECETTES POUR 2007	
I. Contributions des parlements membres	22 - 27
II. Contribution du personnel	28
III. Recettes complémentaires	29 - 33
Section D PREVISIONS DE DEPENSES POUR 2007	
I. Direction	34 - 41
II. Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres	42 - 47
III. Promotion de la démocratie	48 - 57
• Coopération technique	
• Centre de documentation	
• Droits de l'homme	
• Partenariat entre hommes et femmes	
IV. Relations extérieures	58 - 64
• Observateur permanent	
• Information et publications	
V. Services administratifs	65 - 70
VI. Subventions, créances douteuses et constitution de réserves	71 - 76
VII. Traitements et avantages sociaux	77 - 82
Section E DEPENSES D'EQUIPEMENT	83
Annexes	
I. Prévisions budgétaires pour 2007 par centre de coût	
II. Prévisions de dépenses pour 2007 par objet	
III. Dépenses Approuvées et Projetées, 2005-2010	
IV. Barème des contributions	

SECTION A - INTRODUCTION

1. L'Union interparlementaire (UIP) œuvre en vue de la paix, de la démocratie et de la coopération internationale par des activités très diverses menées par les Membres – les parlements – et avec leur appui. Le budget permet à l'Organisation de poursuivre ces objectifs généraux.
2. Le budget général 2007 envisage l'évolution future de l'UIP dans une perspective pluriannuelle. Les Membres ne cessent de souligner la nécessité de renforcer l'UIP et d'en développer les activités. Dans la déclaration qu'ils ont adoptée en 2005 et qui fait écho aux discussions des Membres de l'UIP sur la réforme de l'Organisation, les présidents de parlement invitent l'UIP à :
 - investir davantage dans la promotion de la démocratie, les droits de l'homme et le partenariat entre hommes et femmes et à élargir l'éventail des normes et des outils à l'usage des parlements démocratiques;
 - accorder une plus grande importance à la gouvernance mondiale et à organiser les relations entre les parlements et les institutions multilatérales, à commencer par les Nations Unies; et à renforcer le contenu politique de son action.
3. Le groupe de travail du Président sur la réforme de l'Organisation a constaté que ces ambitions n'étaient pas compatibles avec les ressources actuelles et a invité le Secrétaire général à élaborer une stratégie de collecte de fonds pour l'UIP. En conséquence, le budget 2007 prévoit une mobilisation systématique et plus importante de fonds en provenance de donateurs pour financer les activités de promotion de la démocratie menées par l'UIP.
4. Il est rappelé aux Membres qu'un nouveau barème des contributions destiné à garantir une meilleure adéquation entre les contributions des Membres et leur capacité de paiement sera introduit dès 2007.
5. L'UIP a déjà une expérience certaine lorsqu'il s'agit de donner de la substance et de la valeur aux efforts multilatéraux tendant à renforcer la gouvernance à travers le monde, en partie grâce à des fonds extrabudgétaires fournis par certains donateurs. Il est maintenant proposé de mettre à profit cette expérience et de l'élargir considérablement au bénéfice des parlements et de la communauté internationale. Le budget 2006 fournissait déjà quelques informations sur les ressources extrabudgétaires. Le budget général 2007 poursuit dans cette voie en ce sens que ses principales prévisions incluent les activités financées par d'autres sources.
6. Comme les années précédentes, le budget présenté aux Membres l'est sur la base de six centres de coûts correspondant à la direction de l'Organisation, aux quatre divisions organiques - i) Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres, ii) Promotion de la démocratie, iii) Relations extérieures et iv) Services administratifs – et à un centre de coûts regroupant les subventions et la constitution de réserves.
7. Le projet de budget est axé sur les résultats escomptés et propose des indicateurs de réussite. Ce faisant, il vise à expliquer aussi clairement que possible aux Membres ce qu'ils peuvent attendre des dépenses qu'ils financent. Il détaille par ailleurs la répartition des postes entre hommes et femmes dans les structures internes de l'UIP, les ressources consacrées aux questions et activités touchant à la parité entre les sexes, et l'impact attendu des résultats du programme sur les hommes et les femmes.
8. Dans le budget général 2007, les dépenses brutes de fonctionnement s'élèvent à CHF 17.456.720 contre CHF 14.303.000 pour le budget général approuvé pour 2006. Un objectif

de CHF 5.138 100 ayant été fixé pour les sources de financement extérieures, le montant des dépenses nettes qu'il faudra financer avec les contributions des Membres complétées par les contributions du personnel s'établit à CHF 12.318.620. Cela se traduit par une augmentation moyenne de 3 % des contributions des Membres.

SECTION B - PREVISIONS A QUATRE ANS

9. En 2003, compte tenu de l'inflation, de la progression des traitements, des mouvements de personnel, de la mise en œuvre de la réforme et de l'emménagement dans le nouveau Siège, le Secrétaire général projetait une hausse moyenne des dépenses de 3 % par an pour les activités de base de l'UIP au cours des cinq années suivantes. Cette projection est toujours réaliste si le programme d'activités demeure inchangé.

10. Toutefois, à une époque où les activités multilatérales sont de plus en plus axées sur la gouvernance et dans un monde où les démocraties sont certes de plus en plus nombreuses mais restent, dans bien des cas, inexpérimentées et fragiles, en particulier dans les pays qui sortent de conflits violents, l'UIP peut faire davantage. Elle tient à mieux s'armer pour relever les défis de notre époque et être à la hauteur de la tâche d'une organisation parlementaire mondiale. Au cours des quatre prochaines années, elle renforcera et approfondira son travail dans trois directions politiques majeures : la démocratie, la gouvernance mondiale et la consolidation de la paix.

11. Le développement de l'UIP au cours des quatre prochaines années devra être progressif. Il faudra un savant dosage d'activités nouvelles et de personnel supplémentaire pour les mener à bien. Les activités nouvelles proposées pour 2007 sont les suivantes :

- Tenue d'une première réunion mondiale de membres de commissions parlementaires intéressées par la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement;
- Assistance à au moins deux nouveaux parlements de pays sortant d'un conflit;
- Consultations sur la mise en place d'un mécanisme centralisateur pour les programmes de renforcement des institutions législatives;
- Extension de la série des guides publiés en 2006 à l'usage des parlements sur les bonnes pratiques;
- Collecte de données sur la représentation de diverses minorités au Parlement;
- Constitution d'un réseau d'experts sur le Parlement et la démocratie;
- Tenue d'un séminaire mondial pour les instances parlementaires compétentes en matière de droits de l'homme;
- Tenue d'un séminaire régional et d'ateliers nationaux sur les organes chargés de l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme et l'application des normes internationales relatives à ces droits;
- Publication d'un guide à l'usage des parlements sur les droits des personnes handicapées;
- Tenue de deux ateliers régionaux pour les femmes aspirant à exercer des fonctions publiques;
- Elaboration d'outils et lancement d'une série de séminaires régionaux pour aider les parlements à lutter contre la violence contre les femmes;
- Développement du site Web de l'UIP et amélioration de sa présentation, de son contenu et de l'accessibilité des informations pour l'utilisateur.

12. En 2008, le travail qui aura été entrepris sera progressivement étendu. Le nombre de réunions mondiales, de projets d'assistance technique, de séminaires régionaux et sous-régionaux et d'ateliers augmentera. D'autres outils seront mis au point dans les trois principaux domaines d'activité.

13. Pour exécuter le programme d'activité élargi, le Secrétariat de l'UIP devra renforcer ses effectifs en recrutant quatre membres du personnel (un pour chacun des quatre services suivants : assistance technique, recherche et développement du site Web, droits de l'homme et égalité des sexes) et en louant les services de consultants selon les besoins. Trois autres personnes seront recrutées en 2008 pour faire face au développement des activités dans les domaines des conférences spécialisées [secrétaire de commission], des relations avec l'ONU et du soutien aux programmes. L'augmentation du personnel se traduira par une augmentation des dépenses de base de CHF 1.533.000 sur les quatre prochaines années.

14. A l'échelle mondiale, la période où l'inflation était faible ou inexistante est révolue et il est plus réaliste de prévoir un taux d'inflation annuel de 2-4 % pour les quatre prochaines années. Les coûts salariaux augmenteront plus vite que l'inflation à cause des ajustements des traitements à l'augmentation du coût de la vie et de leur progression annuelle, malgré certaines économies réalisées à la faveur de départs à la retraite et du renouvellement du personnel.

15. Le coût des fournitures et des services requis par les activités de l'UIP augmentera au cours des cinq prochaines années du fait de l'inflation, mais les dépenses relatives à la première Assemblée de l'année peuvent aussi varier sensiblement selon la distance qui sépare le lieu de réunion de Genève. Le coût des assemblées de Bangkok (2007), d'Addis-Abeba (à déterminer) et de Caracas (à déterminer) se rapprochera de celui de l'Assemblée de Mexico (2005) alors qu'une Assemblée au Cap (à déterminer) reviendra un peu plus cher du fait de la distance par rapport à Genève et de la durée du voyage.

16. Les frais d'amortissement seront initialement plus faibles mais seront répercutés sur un plus grand nombre d'années en raison du changement de la politique comptable et de l'allongement de la vie utile de certains biens. Cependant, le Conseil directeur a décidé que, dès 2007, CHF 55.000 seraient mis de côté par année comme réserve pour financer de futures réparations de la Maison des parlements.

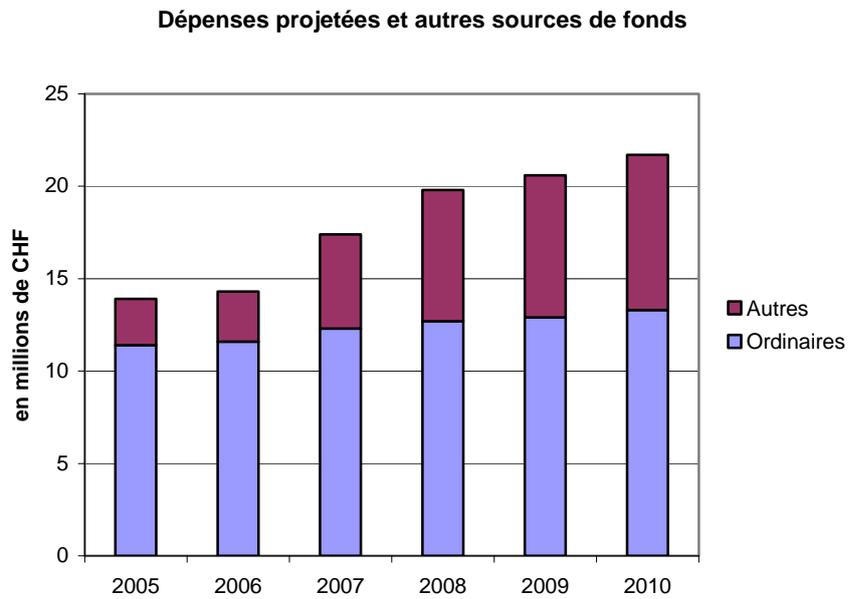
17. La réserve pour créances douteuses a été ramenée à 1,0 % des contributions sur la base de l'expérience des deux dernières années.

18. Compte tenu de toutes les considérations qui viennent d'être exposées, l'UIP projette une augmentation moyenne du total de ses dépenses de 11 % par an au cours des quatre années à venir, de 2006 à 2010. La hausse des dépenses sera financée en grande partie par des sources complémentaires. L'augmentation annuelle des contributions des Membres sera maintenue à 3 %.

19. Le Comité exécutif s'est fixé pour objectif un fonds de roulement égal à la moitié du budget de fonctionnement. Les sources qui alimentent actuellement le Fonds de roulement – à savoir le rendement des investissements, les recettes imprévues et les économies de fonctionnement – ne permettront pas à moyen terme d'atteindre cet objectif en raison d'une expansion rapide des activités de programme. Il faudra donc se doter d'une autre stratégie de financement. Afin d'éviter les problèmes de trésorerie en particulier, l'UIP demandera des avances aux donateurs pour financer de nombreuses activités. Une ligne de crédit pourrait aussi être envisagée.

20. On trouvera à l'Annexe III une projection des dépenses probables pour la période 2007-2010.

21. L'exécution du programme et l'utilisation des fonds seront vérifiées chaque année afin de pouvoir éventuellement ajuster le programme.



SECTION C - PREVISIONS DE RECETTES POUR 2007**I. Contributions des parlements membres**

22. L'UIP dépend des contributions de ses Membres pour financer la plupart de ses activités essentielles. Voici comment le total des contributions a évolué au fil des années :

ANNEE	CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT	EVOLUTION PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE ¹
1996	CHF 9.060 000	
1997	CHF 9.052 500	-0,5%
1998	CHF 9.630 000	5,2%
1999	CHF 9.901 000	2,8%
2000	CHF 9.885 017	-0,2%
2001	CHF 9.900 000	-1,0%
2002	CHF 8.889 972	4,8%
2003	CHF 9.476 600	6,3%
2004	CHF 9.815 530	3,0%
2005	CHF 10.156 910	3,0%
2006	CHF 10.495 500	3,0%
AUGMENTATION ANNUELLE MOYENNE		2,6%

23. Au cours des dix dernières années, l'augmentation des contributions a été en moyenne de 2,6 %. En raison de changements opérés dans la structure des contributions en dix ans, certains Membres ont vu leur quote-part augmenter plus ou moins que la moyenne. Le budget 2007 nécessite une augmentation des contributions de 3 %. Cependant, le total des recettes en provenance des Membres augmentera de 4,2 % du fait de l'affiliation ou de la réaffiliation de six Membres, et le total des contributions mises en recouvrement s'élèvera à CHF 10.977.720.

24. Les Membres de l'UIP sont conscients depuis de nombreuses années de la nécessité de réactualiser le barème des contributions, qui a été révisé pour la dernière fois en 1991, pour tenir compte des réalités économiques actuelles. De plus, le Comité exécutif éprouve depuis longtemps le besoin de rendre la participation aux activités de l'UIP plus abordable pour les parlements qui n'en sont pas encore membres et qui représentent des petits pays ou des pays économiquement faibles.

25. Pour atteindre ces deux objectifs, le Comité exécutif a créé un groupe de travail et l'a chargé de revoir le barème des contributions et de formuler des recommandations. Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises, la dernière fois le 16 octobre 2005, et a recommandé à cette occasion l'introduction d'un nouveau barème de contributions. Les propositions du groupe de travail ont été distribuées aux parlements membres et aux délégués aux 112^{ème}, 113^{ème} et 114^{ème} Assemblées.

26. Le nouveau barème de contributions recommandé par le groupe de travail est exposé en détail à l'Annexe IV. Le taux de contribution minimum a été réduit de plus de la moitié, tandis que le taux maximum, que paie le Japon, est inchangé par rapport à 2005. La charge des contributions a été déplacée pour reposer maintenant sur les pays ayant une économie relativement forte. En conséquence, 101 parlements auront des taux de contribution réduits et 44 parlements, des taux de contribution relevés.

¹ Ajusté pour tenir compte des changements survenus dans le nombre des Membres.

27. L'application du barème visé se fera progressivement sur une période de six ans, par six ajustements successifs destinés à en réduire l'impact immédiat sur les budgets des Membres. Il sera révisé tous les trois ans, pour la première fois en 2009, pour tenir compte de la situation économique et sera ajusté tous les ans en fonction des changements survenus dans la composition de l'UIP. L'introduction du nouveau barème n'a aucun effet sur le total des contributions. C'est simplement la répartition des contributions qui a changé, afin que les Membres économiquement faibles paient moins.

II. Contribution du personnel

28. En qualité de fonctionnaires internationaux, et conformément au Règlement du personnel adopté par le Comité exécutif en 1975 et au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations de l'ONU, adopté par le Comité exécutif en 2005, les membres du personnel de l'UIP paient un impôt interne à l'Organisation, dont bénéficient équitablement tous les parlements membres. Le montant total de la contribution du personnel figure à titre de recette dans le budget 2007. (Annexe I)

III. Recettes complémentaires

29. Au cours des dix dernières années, l'UIP s'est efforcée de compléter ses ressources par des contributions financières volontaires. La plus grande partie de ces contributions viennent du système des Nations Unies et, depuis peu, de la Commission européenne. Un certain nombre de donateurs bilatéraux contribuent aussi au financement des activités de l'UIP, en particulier l'Agence suédoise d'aide au développement international (SIDA). L'UIP reçoit aussi des fonds de fondations, telles que la Fondation Ford, et d'autres organismes. En 2005, les fonds extrabudgétaires se sont élevés à CHF 2,3 millions et ont servi principalement à financer des projets tendant à renforcer les capacités des parlements et, dans une moindre mesure, certaines publications et réunions de l'UIP. Les dépenses extrabudgétaires projetées pour 2006 se montent à CHF 2,6 millions.

30. En 2004, les organes directeurs de l'UIP ont approuvé la création d'une Fondation parlementaire mondiale pour la démocratie ayant pour mission de financer des activités de soutien à la démocratie et aux parlements. C'est une entité autonome à but non lucratif, qui est régie par le Code civil suisse, enregistrée à Genève, soumise au contrôle de la Confédération helvétique et gérée par un conseil d'administration indépendant. Elle n'a pas encore recueilli de fonds.

31. Le coup d'envoi doit être lancé et l'UIP a commencé par engager à plein temps une spécialiste de la collecte de fonds qui puisse l'aider à établir une stratégie de collecte de fonds valable à moyen et à long terme et commencer à recueillir des fonds. L'objectif sera d'obtenir un soutien financier d'acteurs très divers – gouvernements, institutions donatrices, organisations internationales et fondations notamment.

32. L'objectif pour 2007 est d'obtenir de donateurs un financement de CHF 5.138 100, ce qui est double de la somme récoltée en 2005. Au 30 août 2006, l'UIP avait obtenu des engagements de donateurs s'élevant à CHF 1.027.000 et, par ailleurs, des engagements moins fermes de donateurs s'élevant à CHF 742.000.

33. S'agissant des activités financées par des donateurs, aucune dépense ne sera engagée avant que le financement ne soit confirmé. Les engagements envers le personnel ne dépasseront pas la durée des engagements pris par les donateurs.

SECTION D - PREVISIONS DE DEPENSES POUR 2007

I. Direction

CHF 1.374 600	+29 % d'augmentation	Personnel : 3 postes
---------------	----------------------	----------------------

But général

34. La Direction conduit et dirige l'UIP et son Secrétariat. Le Président de l'UIP, qui est le chef politique de l'Organisation, la dirige et en préside les organes directeurs tandis que le Secrétaire général, qui dirige le Secrétariat, guide les organes directeurs de l'UIP et veille à l'exécution des décisions qu'ils prennent.

Objectifs pour 2007, réalisations attendues et indicateurs de réussite

35. Les crédits alloués à la Direction lui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

Objectif 1 : Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux, organisation politique unique en son genre, qui œuvre pour la paix, la démocratie et la coopération internationale par l'action parlementaire. Donner une dimension parlementaire à la coopération multilatérale et jouer ainsi un rôle central en comblant le déficit démocratique des relations internationales.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Croître pour devenir une organisation des parlements vraiment universelle.	Nombre de parlements membres de l'Organisation.
Etendre la base des ressources de l'Union.	Les recettes d'exploitation annuelles augmentent de 20 % grâce à un doublement des contributions des donateurs.
Mobiliser l'action parlementaire sur des questions d'intérêt international.	Nombre de cas dans lesquels le travail fait à l'UIP s'est traduit par une action de suivi dans les parlements.
Faciliter le contrôle parlementaire des organisations internationales.	Nombre de cas dans lesquels il y a eu une interaction concrète entre les institutions multilatérales et les parlements travaillant avec l'UIP et à travers elle.
Etendre l'appui politique et technique apporté aux Nations Unies dans les situations d'après conflit.	Nombre de cas dans lesquels il y a une coopération concrète entre l'ONU et l'UIP.
Direction et représentation politiques efficaces de l'UIP.	Niveau de satisfaction des organes directeurs et des Membres de l'Organisation.
Bonne gestion de l'UIP et bonne exécution de ses programmes.	Niveau de satisfaction des organes directeurs et des Membres de l'organisation.
Organes directeurs efficaces.	Niveau de satisfaction de leurs membres. Documents de travail fournis en temps utile. Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits.

Objectif 2 : Promouvoir la paix et la sécurité de plusieurs manières, notamment en activant des mécanismes spéciaux de concertation sur la sécurité et la coopération.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Une réunion du Comité du Moyen-Orient.	Nombre de parlementaires israéliens et palestiniens y assistant et degré de leur satisfaction.
Une réunion du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.	Nombre de participants des deux parties.

Objectif 3 : Rendre les membres de commissions parlementaires permanentes et spécialisées mieux à même de traiter des questions du développement durable, leur offrir un lieu où ils puissent débattre, échanger leurs expériences et contribuer aux travaux des organisations multilatérales qui traitent de ces questions, et élaborer des outils, tels que des guides, à l'usage des parlements sur ces questions.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Une réunion mondiale sur un Objectif du Millénaire pour le développement (OMD)*.	Nombre de parlementaires membres de commissions permanentes et spécialisées compétentes assistant à la réunion et nombre des parlements qu'ils représentent. Degré de satisfaction des participants. Documents de travail fournis en temps utile. Distribution des rapports dans les délais prescrits.
Elaboration d'un guide à l'usage des parlementaires sur l'OMD discuté à la réunion.*	Questionnaire élaboré et distribué. Groupe technique constitué pour revoir le projet de guide.

Ressources demandées

OBJET DE DEPENSE	2005	2006	2007
	EFFECTIVES	APPROUVEES	APPROUVEES
Personnel permanent	830.618	833.500	901.800
Personnel temporaire	1.946	2.000	22.000
Services contractuels	35.736	40.000	182.800
Frais de mission	183.360	168.000	193.000
Matériel et fournitures	23.936	18.000	75.000
DEPENSES TOTALES	1.075.596	1.061.500	1.374.600
Financement ordinaire	1.075.596	1.061.500	1.146.800
Financement complémentaire	-	-	227.800
TOTAL DES RESSOURCES DEMANDEES	1.075.596	1.061.500	1.374.600

* Les coûts directs de la réalisation attendue devront être en partie couverts par les fonds de donateurs.

Points à signaler concernant le financement de l'exercice à venir

36. La progression des dépenses de personnel permanent correspond au rattrapage du coût de la vie, à la progression indiciaire et aux augmentations de traitement négociées.

37. Le poste des services contractuels comprend un crédit de CHF 30.000 pour le versement d'une indemnité au Président. La somme symbolique approuvée par le Conseil directeur est sans commune mesure avec les incidences financières du rôle et de la fonction du Président, qui est censé recevoir un soutien substantiel de son parlement. La progression des dépenses sous cette rubrique vient de la Réunion mondiale sur le VIH/SIDA. Par ailleurs, le crédit inscrit pour traductions extérieures a été supprimé parce que la capacité interne de l'UIP en matière de traduction vers le français aura été renforcée.

38. Les crédits ordinaires pour les frais de mission du Secrétaire général et de ses collaborateurs et, dans une moindre mesure, du Président et de son assistant ont été maintenus au même niveau qu'en 2006 et correspondent à 20 déplacements internationaux en classe affaires et à 160 jours de frais de mission. Un montant supplémentaire provenant d'autres sources est prévu dans le budget pour les frais de déplacement liés à la Réunion mondiale sur le VIH/SIDA.

39. Le budget du rapport annuel a augmenté pour permettre la production d'une publication attrayante comme celle qui a été réalisée à titre d'essai en 2006.

40. Pendant une période de démarrage, la Direction assumera la responsabilité de l'organisation des réunions de membres de commissions parlementaires permanentes compétentes pour traiter des questions du développement durable et s'acquittera d'autres tâches connexes telles que la production d'un guide à l'usage des parlementaires. La première réunion mondiale qui se tiendra en 2007 portera sur le VIH/SIDA. Ce travail nécessitera les services d'un(e) consultant(e) à temps partiel.

Ventilation des dépenses par produit

41. Les dépenses prévues pour chaque produit de la Direction sont les suivantes :

	BUDGET ORDINAIRE	AUTRES SOURCES
Indemnité	30.000	
Frais de mission	168.000	
Frais de représentation et cadeaux institutionnels	15.000	
Rapport annuel	30.000	
Action sur le VIH/SIDA		227.800
Total partiel	243.000	227.800
Dépenses non attribuées (par ex. heures supplémentaires)	2.000	
Personnel permanent	901.800	
DEPENSES TOTALES	1.146.800	227.800

II. Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres

CHF 2.955.920

+3 % d'augmentation

Personnel : 8,5 postes

But général

42. La Division a pour but général de faciliter le travail des Membres lorsqu'ils se penchent sur des questions d'intérêt international et de favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expérience entre eux. Elle le fait essentiellement en organisant et en coordonnant toutes les activités liées aux sessions semestrielles de l'Assemblée de l'UIP et de ses commissions permanentes, ainsi qu'à d'autres conférences spécialisées, en s'assurant que les Membres sont bien informés des activités de l'UIP, en facilitant leur participation aux réunions, en favorisant l'application et le suivi des résolutions, en aidant à établir les rapports correspondants et en conservant la mémoire institutionnelle de l'UIP.

Objectifs pour 2007, réalisations attendues et indicateurs de réussite

43. Les crédits alloués à la Division lui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

Objectif 1 : *Développer l'UIP en tant que foyer mondial de la concertation parlementaire et, à ce titre, étudier des questions d'intérêt international et se prononcer à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et de leurs membres. Favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre parlementaires et leur donner la possibilité de pratiquer la diplomatie parlementaire.*

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Tenir la 116 ^{ème} Assemblée à Bangkok, avec des débats dans trois commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions parallèles.	Nombre de parlements assistant aux assemblées et nombre total de délégués. Degré de satisfaction des participants.
Tenir la 117 ^{ème} Assemblée à Genève, avec des débats dans trois commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions parallèles.	Documents de travail fournis en temps utile. Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits.

Objectif 2 : *Renforcer la capacité de membres de commissions parlementaires permanentes et spécialisées à traiter des questions du commerce international et organiser une session annuelle de la conférence parlementaire sur l'OMC où ils puissent débattre, comparer leurs expériences et apporter leur contribution aux travaux de l'OMC sur les questions du commerce international.*

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Organiser une session de la Conférence parlementaire sur l'OMC et deux réunions de son Comité de pilotage.	Nombre de membres de commissions parlementaires compétentes assistant à la réunion et nombre des parlements qu'ils représentent. Degré de satisfaction des participants. Documents de travail fournis en temps utile. Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits.

Objectif 3 : Promouvoir le partenariat entre hommes et femmes à l'UIP et renforcer la capacité des femmes parlementaires à influencer sur le travail et les projets d'avenir de l'UIP.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Participation plus équilibrée des hommes et des femmes et intégration des questions de parité dans toutes les activités de l'UIP.	Nombre total de femmes parlementaires assistant aux assemblées et autres réunions de l'UIP. Fonctions électives assumées par des femmes.
Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP.	Participation à la Réunion des femmes parlementaires, au Comité de coordination des femmes parlementaires et au Groupe du partenariat entre hommes et femmes lors des Assemblées de l'UIP.

Ressources demandées

OBJET DE DEPENSE	2005	2006	2007
	EFFECTIVES	APPROUVEES	APPROUVEES
Personnel permanent	1.345.470	1.510.900	1.519.900
Personnel temporaire	1.065.384	829.600	865.400
Services contractuels	138.270	91.100	113.420
Frais de mission	302.136	196.800	210.700
Matériel et fournitures	245.254	208.800	246.500
DEPENSES TOTALES	3.096.514	2.837.200	2.955.920
Financement ordinaire	3.096.514	2.837.200	2.955.920
Financement complémentaire	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES DEMANDEES	3.096.514	2.837.200	2.955.920

Points à signaler concernant le financement de l'exercice à venir

44. Le Service des langues de la Division a été réorganisé pour améliorer la capacité interne de traduction vers le français et réduire la capacité de rédaction et de traduction en anglais. La hausse des dépenses de personnel a été compensée par une réduction du budget des traductions confiées à l'extérieur pour toutes les divisions. Le crédit total, à financer par le budget ordinaire, affecté aux traducteurs internes et aux traductions confiées à l'extérieur est de CHF 881.000, soit à peu près le même que les années précédentes. [Le Conseil a approuvé un crédit supplémentaire de CHF 30.920 pour la traduction de documents en espagnol au titre d'un accord avec le secrétariat du GRULAC.]

45. Les coûts de la première Assemblée de 2007, qui se tiendra à Bangkok, seront approximativement les mêmes que ceux de l'Assemblée de 2006 à Nairobi. Cependant, le budget de la seconde Assemblée, qui aura lieu à Genève, augmentera sensiblement en raison des hausses des tarifs appliqués par le centre de conférences de Genève. De plus, un crédit supplémentaire de CHF 10.000 est proposé pour les conférenciers et intervenants des réunions-débats.

46. Les coûts de la session annuelle ordinaire de la Conférence parlementaire sur l'OMC à Genève, qui comprennent l'élaboration d'un document d'étude, seront partagés avec le Parlement européen. Les sessions du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC se tiendront au Siège de l'UIP à Genève et coïncideront avec d'autres manifestations pour réduire les

coûts qui, toutefois, seront plus élevés que les années précédentes à cause de l'élargissement du Comité.

Ventilation des dépenses par produit

47. Ventilées par produit, les dépenses prévues pour la Division des affaires de l'Assemblée et des relations avec les parlements membres se présentent ainsi :

	BUDGET ORDINAIRE	AUTRES SOURCES
Assemblées		
Assemblée de Bangkok	768.600	
Assemblée de Genève	480.900	
Total partiel	1.249.500	
Réunions spécialisées		
Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC	88.000	
Comité de pilotage (OMC)	43.000	
Total partiel	131.000	
La traduction de documents en espagnol	30.920	
Dépenses non attribuées	24.600	
Personnel permanent	1.519.000	
DEPENSES TOTALES	2.955.920	

III. Promotion de la démocratie

CHF 8.192.100	+44 % d'augmentation	Personnel : 18 postes
---------------	----------------------	-----------------------

But général

48. Cette Division fournit des services consultatifs et une assistance technique aux parlements, entreprend des recherches dans ce but, encourage les activités de défense des droits de l'homme au Parlement et défend les droits de l'homme des parlementaires, favorise une égale participation des hommes et des femmes à la vie politique et œuvre pour la protection de l'enfance et le respect du droit international humanitaire.

Objectifs pour 2007, réalisations attendues et indicateurs de réussite

49. Les crédits alloués à la Division lui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

Objectif 1a) : Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en leur fournissant une assistance technique.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
<p>Missions d'évaluation des besoins menées à bien auprès de trois parlements; (des demandes ont été adressées à l'UIP par l'Algérie, la RPD du Congo, le Soudan et la Somalie).*</p> <p>Conception de nouveaux projets faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base et comportant des éléments destinés à renforcer le rôle des femmes et à défendre les droits de la personne*.</p> <p>Recherche fructueuse de financement pour ces projets.</p> <p>Apport aux parlements d'un appui spécifique, adapté au cas par cas.</p>	<p>Nombre d'accords conclus pour fournir l'aide au développement demandée.</p> <p>Accords conclus avec des donateurs pour financer trois projets de promotion de la démocratie par le biais de projets d'assistance aux parlements nationaux.</p>
<p>Exécution de projets d'assistance technique pour les parlements du Burundi, de la Guinée équatoriale, du Pakistan, du Congo et de l'Equateur*.</p> <p>Recrutement et présentation de consultants chargés de rendre des services consultatifs en Afghanistan, en Iraq, à Sri Lanka, en Algérie, à Bahreïn et en Uruguay.</p> <p>Fourniture d'une assistance technique et documentaire à d'autres partenaires associés à l'exécution des projets.</p>	<p>Projets, notamment missions de consultants, séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel et des membres du parlement, détachements de personnel et voyages d'étude, réalisés dans cinq pays.</p>
<p>Extension du fichier d'experts auxquels on peut faire appel pour effectuer des missions de coopération technique.</p>	<p>Nombre d'experts prêts à effectuer des missions de coopération technique.</p>

* Les coûts directs de la réalisation attendue devront être en partie couverts par les fonds de donateurs.

Objectif 1b): Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en organisant des séminaires régionaux de développement des capacités et représenter l'UIP à des réunions traitant de la promotion de la démocratie.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Organisation pour les parlements de deux séminaires régionaux sur la gestion de l'environnement et le développement durable avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).*	Nombre de participants et leur degré de satisfaction, évalué à partir des réponses données à un questionnaire d'évaluation.
Organisation de quatre autres séminaires régionaux, notamment sur le contrôle du secteur de la sécurité et la réconciliation*.	Nombre de participants.
Organisation d'une séance d'information, à l'occasion d'une Assemblée de l'UIP, sur les activités de promotion de la démocratie menées par l'Union.	Meilleure connaissance de ces activités par les membres de l'UIP qui manifestent davantage le désir de les soutenir.
Représentation de l'UIP à deux réunions au moins portant sur la démocratie.	Meilleure connaissance du rôle que joue l'UIP pour promouvoir la démocratie et renforcer les parlements.

Objectif 2a) : Favoriser par la recherche et les publications une meilleure compréhension des parlements.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Recherches, mise en forme et publication d'informations sur le rôle, la structure et les méthodes de travail des parlements.	Publication ponctuelle <ul style="list-style-type: none"> ▪ de la <i>Chronique des élections parlementaires</i> ▪ du <i>Panorama des élections</i> ▪ du <i>Répertoire mondial des parlements</i>.
Mise à jour et extension de la base de données PARLINE sur les parlements nationaux; acquisition d'informations et de documentation destinées à soutenir les activités de recherche.	Mise à jour des données contenues dans les modules Informations générales, Systèmes électoraux, Dernières élections et Mandat parlementaire et vérification de ces données auprès des parlements. Production et large diffusion d'un matériel destiné à la promotion de la base de données PARLINE. Publication d'une brochure pour faire connaître les résultats des recherches.
Contribution au développement du site Web de l'UIP en particulier pour ce qui est de la section PARLINE, des activités de promotion de la démocratie et des informations d'actualité concernant les activités récentes de l'UIP*.	Site Web de l'UIP régulièrement mis à jour. Usage accru des sections pertinentes du site Web de l'UIP. Amélioration des mécanismes utilisés pour évaluer le site Web de l'UIP.

* Les coûts directs de la réalisation attendue devront être en partie couverts par les fonds de donateurs.

Objectif 2b) : Répondre au besoin d'information des parlements.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Etablissement et exécution du programme de recherche 2007-2010 établi à partir du guide <i>Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle*</i> .	Elaboration et production d'un matériel de communication concernant le programme de recherche pluriannuel. Demande de propositions d'activités de recherche à mener à bien en 2008 rendue publique en temps voulu. Etude des propositions de recherche et sélection. Evaluation des activités de recherche et intégration dans les activités futures des leçons qui en ont été tirées.
Recherches effectuées en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la représentation des minorités ethniques et des populations autochtones au Parlement*.	Création d'un groupe technique chargé de faire profiter de ses compétences et de ses lumières et de mettre au point une méthodologie. Réalisation d'un projet pilote avec certains parlements. Publication de l'étude sur la représentation des populations autochtones. Réalisation par le groupe technique d'une étude de faisabilité concernant une base de données mondiales.
Elaboration, en collaboration avec le National Democratic Institute (NDI), d'un guide à l'usage des parlementaires sur les groupes des partis parlementaires*.	Elaboration et distribution d'un questionnaire. Création d'un groupe technique chargé de revoir le premier jet.
Mobilisation des parlements en faveur du programme de recherche de l'UIP*.	Organisation de manifestations à l'Assemblée de l'UIP. Création d'une commission consultative. Constitution de réseaux d'experts spécialisés dans les questions inscrites au programme de recherche. Amélioration des mécanismes d'échange d'informations, de diffusion et d'évaluation des recherches de l'UIP.
Fourniture, sur demande, d'informations relatives aux parlements, en particulier avec l'aide de l'ASGP.	Nombre de demandes traitées.
Travail en vue de la mise en place d'un mécanisme mondial d'échange d'informations sur les programmes de renforcement du législatif, s'inspirant de travaux similaires effectués dans les parlements européens.	Recommandations faites sur la base d'une étude de faisabilité et de consultations avec les parlements et d'autres parties concernées.
Contribution au développement et au succès du <i>Global Centre on ICT in Parliament</i> (Centre mondial sur les TIC au Parlement), en partenariat avec le	Apport fourni en temps utile à toutes les activités du Centre.

* Les coûts directs de la réalisation attendue devront être en partie couverts par les fonds de donateurs.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.	

Objectif 3a) : Apporter un soutien efficace au Comité des droits de l'homme des parlementaires et en gérer les cas.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Examen des cas de violation des droits de l'homme portés à l'attention de l'UIP et rédaction des rapports. Rédaction des décisions du Comité. Organisation de quatre sessions du Comité – deux à l'occasion de l'Assemblée et deux tenues au Siège de l'UIP en dehors des assemblées. Membres encouragés à prendre des mesures de suivi.	Bon fonctionnement du Comité. Rapports et décisions adoptés par le Comité et le Conseil directeur. Nombre de dossiers clos en raison d'un règlement satisfaisant des cas. Nombre de mesures de suivi signalées par les Membres.
Réalisation de deux missions pour enquêter sur des allégations d'atteinte aux droits de l'homme et s'informer directement de la situation des parlementaires concernés, et observation de deux procès de parlementaires.	Rapports de mission. Rapports de l'observateur du procès.

Objectif 3b) : Sensibiliser les parlements à leur rôle de gardien des droits de l'homme et renforcer leurs capacités en la matière.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Séminaire pour les instances parlementaires des droits de l'homme*.	Séminaire réussi/participants satisfaits.
Activités tendant à renforcer le rôle des parlements dans la défense des droits de l'homme.	Création de nouvelles instances parlementaires pour les droits de l'homme et développement des activités touchant aux droits de l'homme dans les parlements.
Séminaires sur les organes chargés de l'application des instruments internationaux*.	Un séminaire régional en Afrique francophone. Trois séminaires nationaux.
Production d'un guide à l'usage des parlementaires sur les droits et la dignité des personnes handicapées, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le HCDH*.	Elaboration et distribution d'un questionnaire. Création d'un groupe technique chargé de revoir le premier jet. Publication du guide.
Actualisation constante de la base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme et publication de ces données sur support papier.	Nombre de nouvelles entrées dans la base de données.

Objectif 3c) : Sensibiliser les esprits à l'extérieur des parlements à l'importance de leur rôle de gardien des droits de l'homme et faire connaître les activités de l'UIP dans le domaine des droits de l'homme.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies	Mention des parlements et de l'UIP dans

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
aux droits de l'homme, Amnesty International et d'autres organismes soucieux des droits de l'homme pour défendre des intérêts communs.	les documents pertinents des Nations Unies et d'autres organisations. Participation de parlements et de l'UIP à des manifestations internationales/régionales concernant les droits de l'homme.
Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et rencontre avec les organisations de défense des droits de l'homme établies à Londres.	Participation effective à deux réunions.

Objectif 4a) : *Coordonner les échanges de vues entre femmes parlementaires aux assemblées de l'UIP, débattre de l'apport des femmes parlementaires aux résolutions de l'Assemblée et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes parlementaires sur des questions de société.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes.	Participation effective des délégués.

Objectif 4b) : *Appeler l'attention sur les femmes en politique et faire connaître la situation des femmes dans les parlements nationaux.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Actualisation et extension de la base de données bibliographiques sur les femmes en politique.	Nombre de références bibliographiques. Nombre de visites au site Web.
Actualisation des données statistiques sur les femmes dans les parlements nationaux.	Exactitude des informations données sur le site Web.
Actualisation de la base de données sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité et la condition de la femme.	Nombre de visites au site Web.
Contribution au développement et au maintien du réseau d'information iKnowpolitics sur les femmes en politique, créé conjointement par IDEA, le NDI, le PNUD et UNIFEM. Constitution d'une base de données historiques sur les femmes en politique depuis 1945.	Ouverture du site Web iKnowpolitics. Nombre d'utilisateurs.
Contribution au processus des Objectifs du Millénaire pour le développement et au rapport du PNUD sur le développement humain par la fourniture de données et de statistiques actualisées.	Exactitude des données fournies. Mention de l'UIP dans les remerciements.
Réalisation des recherches nécessaires à la parution d'une étude sur les femmes en politique spécifiquement axée sur la contribution des hommes à la promotion de la femme en politique et à la sensibilisation des parlements aux questions de parité, et publication de cette étude. Publication de l'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes lors des élections de 2006.	Nombre de publications et d'articles sur les femmes en politique. Nombre de demandes concernant les publications. Nombre de mentions.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Autres rapports et analyses.	

Objectif 4c) : *Cœuvrer pour une plus large participation des femmes aux élections, favoriser un partenariat entre hommes et femmes dans les parlements nationaux, sensibiliser les parlementaires aux questions de parité et renforcer les moyens dont disposent les femmes parlementaires pour influencer sur les travaux du parlement.*

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Organisation de l'appui aux femmes parlementaires et aux candidates dans les pays arabes et les pays qui sortent d'un conflit*.	Nombre d'activités. Nombre de femmes élues.
Organisation de deux réunions à la 51 ^{ème} session de la Commission de la condition de la femme – une réunion parlementaire et une réunion de présidentes de parlement – pour renforcer l'apport des parlements nationaux à la prise de décision de l'ONU sur les questions de parité.	Apport au processus de prise de décision de l'ONU. Nombre de participantes et leur satisfaction.
Organisation pour les parlements européens d'un séminaire régional sur le thème du Parlement, du budget et de l'égalité entre hommes et femmes*.	Nombre de participants et leur satisfaction.
Organisation d'un séminaire régional sur la violence à l'égard des femmes dans le prolongement du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur ce sujet*.	Nombre de participants et leur satisfaction.
Organisation d'une réunion de présidents et de membres de commissions parlementaires sur les questions de parité.*	Séminaire réussi et participants satisfaits.
Organisation à Genève d'un séminaire technique d'une journée pour parlementaires sur les mécanismes de communication des rapports et la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de son Protocole facultatif.	Nombre de participants et degré de satisfaction.

Objectif 5 : *Promouvoir le respect du droit international humanitaire et encourager le volontariat.*

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Guide sur les personnes portées disparues*.	Présentation du guide.
Edition d'une version révisée du guide sur le droit international humanitaire*.	Nombre d'exemplaires distribués et demandés.
Elaboration d'un régime juridique favorable aux volontaires, qui s'inspire de la Note d'orientation rédigée par l'UIP, les Volontaires des Nations Unies et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le volontariat et la législation*.	Activités organisées.

Objectif 6 : *Diffuser des informations aux parlementaires sur les droits de l'enfant et les obstacles à la jouissance de ces droits et encourager les parlements à agir pour les promouvoir et les faire respecter.*

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite

* Les coûts directs de la réalisation attendue devront être en partie couverts par les fonds de donateurs.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Organisation lors de la 116 ^{ème} Assemblée d'une réunion-débat sur la question des droits de l'enfant.	Satisfaction des participants.
Organisation d'un séminaire régional pour parlementaires sur la protection de l'enfance.	Résultats du séminaire consignés par écrit.
Organisation d'activités nationales dans le prolongement de la Conférence régionale africaine sur les mutilations génitales féminines tenue en 2005 et aide d'ordre juridique et consultative à l'élaboration de lois propres à combattre ces mutilations*. Actualisation de la base de données de l'UIP sur les lois relatives aux mutilations sexuelles féminines.	Nombre de lois adoptées pour mettre fin aux mutilations sexuelles féminines.
Actualisation des pages Web sur la protection de l'enfance et le rôle des parlementaires.	Nombre de visites aux pages en question et de demandes d'information.

Ressources demandées

OBJET DE DEPENSE	2005	2006	2007
	EFFECTIVES	APPROUVEES	APPROUVEES
Personnel permanent	2.282.918	2.446.600	3.617.400
Personnel temporaire	103.766	72.200	430.700
Services contractuels	247.759	224.100	1.700.000
Frais de mission	120.265	209.000	1.638.400
Matériel et fournitures	71.612	108.200	805.600
Dépenses extrabudgétaires	2.321.124	2.623.900	-
DEPENSES TOTALES	5.147.444	5.684.000	8.192.100
Financement ordinaire	2.826.320	3.060.100	3.598.900
Financement complémentaire	2.321.124	2.623.900	4.593.200
TOTAL DES RESSOURCES DEMANDEES	5.147.444	5.684.000	8.192.100

Points à signaler concernant le financement de l'exercice à venir

50. Les nouveaux postes qui seront créés pour mener à bien des activités de promotion de la démocratie entraînent une augmentation sensible des frais de personnel, mais la plus grande partie est financée par des sources extérieures. Quatre postes à durée limitée auront pour fonction de soutenir directement des projets et un autre poste à durée limitée sera créé pour la collecte de fonds, ce qui représente une dépense supplémentaire totale de CHF 1.063.000. Les coûts du personnel actuel augmenteront de CHF 107.800, soit de 4,3 %, en raison de la progression naturelle des traitements, du rattrapage du coût de la vie et d'éventuelles promotions.

51. Les dépenses extrabudgétaires, qui correspondent à des projets tendant à renforcer les capacités des parlements et à certaines publications et réunions de l'UIP, figurent dans les prévisions. Cette prise en compte se traduit par des crédits sensiblement augmentés pour tous les postes du budget : personnel permanent, personnel temporaire, services contractuels, missions, matériel et fournitures. Le volume total des fonds qui serviront à financer des activités, à l'exclusion des frais de personnel, et devront provenir d'autres sources, a augmenté de CHF 1.969.300 soit de 75 %.

52. L'UIP a besoin d'un financement extérieur de CHF 1.950.100 pour un vaste programme d'assistance technique aux parlements du Congo, du Burundi, de la Guinée équatoriale, de l'Equateur et du Pakistan. Elle a également besoin d'intéresser des donateurs à hauteur de CHF 715.800 pour financer un travail thématique sur la représentation des minorités ethniques, un séminaire international sur les droits de l'homme, la promotion des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et la mobilisation des parlements en faveur de la recherche. Ces projets nécessitent de nombreuses missions de consultants, de membres du personnel et de participants.

53. Un financement combinant sources budgétaires et sources extrabudgétaires de l'ordre de CHF 339.400 est requis pour la publication de trois nouveaux guides – sur les groupes parlementaires des partis, la Convention sur les droits des personnes handicapées et les personnes portées disparues – et la réédition des guides sur le contrôle du secteur de la sécurité et sur le droit international humanitaire. Plusieurs de ces guides sont co-publiés avec d'autres organisations.

54. Le budget général pour les activités liées à la parité entre hommes et femmes, qui visent à encourager la participation des femmes à la vie politique, augmente de 12 % pour atteindre CHF 508.700 en 2007. L'UIP dispose ainsi de plus de fonds pour tenir des réunions à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme, mener une enquête sur les processus parlementaires qui favorisent la participation des femmes, et organiser un séminaire sur la violence à l'égard des femmes et une réunion de présidents de commissions permanentes sur les questions de parité.

55. De nombreuses activités annuelles se répètent en 2007 sans grand changement par rapport à l'année précédente. Parmi elles, mentionnons les missions d'évaluation des besoins, les séminaires régionaux, la mise à jour de la base de données parlementaires PARLINE, les brochures destinées à faire connaître les résultats de recherches, les acquisitions de la bibliothèque et le fonctionnement ordinaire du Comité des droits de l'homme des parlementaires. Pour trois publications régulières – la Chronique des élections parlementaires, le Panorama des élections législatives permettre d'en améliorer la qualité. Un crédit de CHF 110.000 provenant de sources budgétaires et extrabudgétaires est prévu pour procéder à des modifications du site Web de l'UIP.

L'UIP a trouvé des fonds pour financer spécifiquement la tenue d'une séance d'information sur la coopération technique et d'une réunion-débat sur la protection de l'enfance lors des assemblées de l'UIP. [Le Conseil a approuvé un crédit supplémentaire de CHF 10.000 pour financer la tenue d'un événement parlementaire à l'occasion du Forum mondial "Réinventer l'Etat".]

Ventilation des dépenses par produit

56. Ventilées par produit, les dépenses prévues pour la Division de la promotion de la démocratie se présentent ainsi :

	BUDGET ORDINAIRE	AUTRES SOURCES
Coopération technique et Bureau du Directeur		
Conception et évaluation de projets	20.000	40.000
Assistance technique - Congo		280.600
Assistance technique - Burundi		1.013.900
Assistance technique - Guinée équatoriale		300.000
Assistance technique - Equateur		280.600
Assistance technique - Pakistan		75.000
Séminaires régionaux		279.000
Contrôle du secteur de la sécurité	37.400	29.600

Séminaire régional sur la réconciliation	22.700	25.800
Atelier de renforcement des capacités sur le développement durable		62.000
Réunion sur la coopération technique à l'Assemblée de l'UIP	10.000	
Représentation à des conférences sur la démocratie	10.000	
Forum mondial "Réinventer l'Etat"	10.000	
Frais non attribués (traduction, stagiaires, frais de représentation)	13.000	
Total partiel	123.100	2.386.500
Centre de documentation		
Chronique des élections parlementaires	22.000	
Panorama des élections législatives	8.000	
Répertoire mondial des parlements	13.000	
Mise à jour de PARLINE et révision des données	30.500	
Brochures sur les résultats des recherches	8.000	
Acquisitions de la bibliothèque	13.000	
Site Web de l'UIP	30.000	80.000
Réseau d'experts		10.000
Recherche sur la représentation des minorités ethniques	0	107.500
Guide sur les groupes parlementaires des partis	26.000	89.400
Mobilisation des parlements en faveur de la recherche		130.000
Participation à des partenariats d'échange d'informations	4.400	4.400
Total partiel	154.900	421.300
Programme des droits de l'homme		
Deux sessions du Comité des droits de l'homme à Genève (en plus des deux sessions qui se tiennent pendant les assemblées)	101.800	
Missions d'enquête du Comité des droits de l'homme et deux missions d'observation de procès	51.800	
Représentation à des conférences sur les droits de l'homme	3.500	
Séminaire international		111.600
Guide sur les droits des personnes handicapées	37.200	86.800
Promotion des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme		366.700
Services d'appui au Comité des droits de l'homme (traductions, etc.)	66.800	
Total partiel	261.100	565.100
Programme du partenariat entre hommes et femmes		
116 ^{ème} Assemblée	4.500	
Base de données bibliographiques sur les femmes en politique	12.000	
Analyse annuelle des progrès et reculs des femmes au Parlement	3.000	
Séminaire technique sur la CEDAW	10.000	
Participation à la session de la Commission de la condition de la femme	57.400	
Etude des processus parlementaires		99.200
Séminaire sur la violence à l'égard des femmes		60.000
Séminaire sur le processus budgétaire dans la perspective de l'équité entre hommes et femmes		49.600
Assistance électorale aux femmes		107.000
Réunion de présidents de commission		88.000
Dépenses non attribuées (stagiaires, missions, fret)	18.000	
Total partiel	104.900	403.800
Droits de l'enfant, volontaires		
Séminaire régional sur la protection de l'enfance	40.000	
Réunion-débat sur la protection de l'enfance	5.000	
Guide sur les personnes portées disparues		80.000
Rédition du Guide sur le droit international humanitaire	10.000	
Régime juridique favorable aux volontaires	5.000	
Total partiel	60.000	80.000
Personnel permanent	2.880.900	736.500
TOTAL	3.584.900	4.593.200

IV. Relations extérieures

CHF 2.129 000	- 1% de baisse	Personnel : 7 postes
---------------	----------------	----------------------

But général

57. Le programme des relations extérieures englobe les relations avec les organisations internationales, en particulier celles du système des Nations Unies, et toutes les activités qui visent à faire mieux connaître l'UIP et ses travaux au public. Il recouvre donc aussi les relations avec les médias et avec les organisations de la société civile, l'éducation du public, la commercialisation et la distribution des publications, ainsi que le site Web de l'UIP qui, en facilitant la diffusion d'informations à un très large public, est un outil d'une importance capitale.

Objectifs pour 2007, réalisations attendues et indicateurs de réussite

58. Les crédits alloués à la Division lui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

Objectif 1 : *Consolider les relations avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Aider l'UIP et l'ONU à prendre l'habitude de se consulter régulièrement et de coordonner leurs activités. Trouver de nouveaux domaines de coopération et définir des projets en conséquence.	Réunion de coordination à haut niveau avec des fonctionnaires de l'ONU. Accord sur des approches et objectifs communs. Projets conjoints définis dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de la consolidation de la paix.
Développer le rôle, les résultats et l'impact de l'audition parlementaire annuelle aux Nations Unies. Améliorer le système d'information avec les parlements nationaux sur les principales manifestations en rapport avec les Nations Unies.	Assistance nombreuse à l'audition parlementaire de 2007, bons résultats et rapport condensé distribué comme document officiel des Nations Unies. Nombre de rapports présentés pour examen par des parlements nationaux sur de grandes questions internationales.

Objectif 2 : *Amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Participer aux réunions de l'ONU – recenser les questions que l'UIP connaît bien et sur lesquelles elle dispose d'un avantage comparé et faire en sorte qu'elle soit suffisamment représentée aux réunions de l'ONU où ces questions sont discutées.	Dix interventions de représentants de l'UIP qui se réfèrent à des résolutions de l'UIP lors de réunions des Nations Unies. Positions de l'UIP reprises dans des résolutions et des rapports officiels de l'ONU, en particulier ceux qui ont trait à la réforme de l'ONU et aux relations avec les parlements et leurs membres.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Améliorer la concertation et les échanges d'informations avec les missions auprès des Nations Unies pour familiariser l'ONU avec les travaux des commissions et comités de l'UIP et créer des occasions d'échanges d'informations ciblées.	Participation régulière des rapporteurs des commissions de l'UIP aux réunions et processus des Nations Unies. Développement de la section du site Web de l'UIP traitant de la coopération avec l'ONU.
Tenir trois réunions parlementaires spécialisées à l'ONU sur des questions internationales figurant en tête de l'ordre du jour de l'ONU.	Participation de parlementaires membres de commissions parlementaires traitant de ces questions; niveau d'impact sur le fonctionnement de l'ONU.

Objectif 3 : *Tisser de nouveaux liens pour établir une communication régulière avec les membres du Congrès des Etats-Unis.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Amener le Congrès des Etats-Unis à s'intéresser à nouveau aux travaux de l'UIP et à y prendre part.	Deux manifestations organisées par l'UIP au Capitole des Etats-Unis à Washington et mettant en lumière les travaux réalisés par l'UIP pendant l'année. Nombre de sénateurs et de représentants des Etats-Unis ayant une connaissance directe de l'UIP et une bonne compréhension de son travail. Des membres du Congrès des Etats-Unis associés à des réunions ou à des publications de l'UIP. Progrès mesurables réalisés concernant le maintien de la question de la réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP à l'ordre du jour des commissions compétentes du Congrès (finances et relations internationales).

Objectif 4 : *Etablir des relations actives avec des fondations et des cellules de réflexion qui puissent financer les activités de l'UIP.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Trouver des occasions de coopérer avec des partenaires extérieurs susceptibles de financer de nouvelles activités de l'UIP.	Elaboration de propositions de projet spécifiques en coopération avec des partenaires extérieurs travaillant dans divers domaines, notamment le développement durable, la prévention des conflits et la lutte contre les pandémies.

Objectif 5 : *Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété dans les parlements, auprès des gouvernements et du grand public. Diffuser des informations exactes et d'actualité sur les parlements et les processus parlementaires.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Stratégie de communication.	Objectifs de communication, programme de travail pluriannuel, indicateurs de succès.
Développer la communication directe avec l'ensemble des milieux parlementaires, y compris le	Publication et distribution de cinq numéros du bulletin d'information électronique de l'UIP.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Congrès des Etats-Unis.	Parution régulière et ponctuelle du <i>Monde des parlements</i> . Distribution plus large des publications, des communiqués de presse, des dossiers de presse et du matériel vidéo, notamment au moyen d'une liste de destinataires actualisée et étoffée.
Veiller à ce que les médias fassent écho aux réunions et activités de l'UIP.	Nombre de conférences de presse, de points de presse et d'interviews. Augmentation du nombre de mentions faites de l'UIP dans les grands journaux et sur les principales stations de radio et chaînes de télévision.
Concevoir et organiser une nouvelle série d'opérations de relations publiques, en particulier dans le contexte de la Deuxième Conférence mondiale des présidents de parlement.	Matériel vidéo sur l'UIP mis à la disposition de grandes chaînes de radio et de télévision. Au moins deux articles/interviews à paraître dans de grands journaux d'audience internationale.
Mettre en lumière la contribution de l'UIP au renforcement de la présence et du rôle des femmes en politique.	Manifestation organisée sous l'égide de l'UIP lors de la Journée internationale de la femme. Communiqués de presse sur les femmes dans les parlements et les questions de parité entre les sexes.

Objectif 6 : Donner une orientation générale au développement du site Web de l'UIP.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Rendre le site plus attrayant et plus facile d'accès pour les utilisateurs – parlementaires, personnel des parlements, politologues et grand public.	Nombre de visites en augmentation, réactions positives de la part des utilisateurs.
Revoir la conception de la page d'accueil du site et d'autres sections dont le contenu et la présentation graphique sont dépassés.	Conception au goût du jour, navigation interne facilitée, pages plus rapidement téléchargées.
Application du concept de marque proposé dans le rapport Saatchi & Saatchi, par des moyens spécifiques au site Web.	Intégration d'éléments graphiques et de textes correspondant au concept de marque.
Faire en sorte que le fonctionnement de l'UIP soit compréhensible par le grand public.	Meilleur usage fait des illustrations, des photos et des graphiques et développement d'une section du site consacrée aux "questions fréquemment posées".
Couverture de tous les domaines d'activité traditionnels et récents de l'UIP	Création de sections séparées traitant notamment des droits de l'homme, du développement durable, du commerce international et des droits de l'enfant.
Faciliter la recherche d'informations sur le site.	Utilisation d'outils de navigation perfectionnés, notamment d'une carte du site et de menus contextuels.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Les bases de données en ligne sont plus fonctionnelles.	Optimisation des interfaces relatives aux questions et des pages de résultat des recherches, en particulier pour permettre une analyse comparative.

Ressources demandées

OBJET DE DEPENSE	2005	2006	2007
	EFFECTIVES	APPROUVEES	APPROUVEES
Personnel permanent	1.418.011	1.475.600	1.502.200
Personnel temporaire et heures supplémentaires	56.696	58.100	56.700
Services contractuels	119.977	202.000	163.200
Frais de mission	47.627	57.900	69.300
Matériel et fournitures	284.430	359.200	337.600
DEPENSES TOTALES	1.926.741	2.152.800	2.129.000
Financement ordinaire	1.926.741	2.152.800	2.129.000
Financement complémentaire	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES DEMANDEES	1.926.741	2.152.800	2.129.000

Points à signaler concernant le financement de l'exercice à venir

59. Les crédits ouverts pour la Division des relations extérieures sont inférieurs de 1 pour cent à ceux de l'exercice 2006 mais cette baisse est due principalement aux évolutions des changes, plus précisément à la dépréciation du dollar des Etats-Unis. Les dépenses du Bureau de New York sont encourues en dollars E.-U. et converties en francs suisses (CHF) au taux de change de CHF 1,24 pour un dollar. Les prévisions de dépenses pour le Bureau de New York augmentent de 5 pour cent par rapport à 2006 lorsqu'elles sont libellées en dollars, passant de 744.385 à 780.968 dollars.

60. Des crédits sont prévus pour quatre réunions parlementaires à l'ONU contre trois en 2006. Est également compris dans le budget un montant de CHF 37.200 pour permettre la traduction des résolutions de l'UIP en quatre langues (espagnol, chinois, arabe et russe) et leur distribution aux Nations Unies, conformément à la résolution A/57/47 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

61. Le budget pour consultants à New York a été maintenu au même niveau qu'en 2005. Ces fonds visent à renforcer les relations avec le Congrès des Etats-Unis. Sont également prévus des crédits pour la tenue de deux manifestations à Washington.

62. Le budget de l'information comporte de nouveaux crédits pour la publication des résultats de la conférence de 2006 sur les chaînes de radio et de télévision parlementaires et pour la production de matériel vidéo. Le crédit prévu pour l'entretien et l'amélioration techniques de la base de données a augmenté pour permettre l'automatisation de certaines activités et la mise à jour de la base de données sur les instances parlementaires traitant du commerce. Parmi les manifestations axées sur l'information figurent la Journée internationale des parlements, une exposition et une opération "portes ouvertes".

Ventilation des dépenses par produit

63. Ventilées par produit, les dépenses prévues pour la Division des relations extérieures se présentent ainsi :

	BUDGET ORDINAIRE	AUTRES SOURCES
Observateur permanent		
Locaux et fournitures du bureau	215.400	
Audition parlementaire annuelle	41.600	
Réunions-débats aux Nations Unies	45.700	
Traduction des résolutions de l'UIP aux fins de leur distribution aux Nations Unies	37.200	
Deux réunions à Washington	14.300	
Consultant à Washington	74.400	
Dépenses non attribuées (personnel temporaire, missions, frais de représentation)	34.800	
Total partiel	476.200	
Information		
Rapport sur les chaînes de radio et de télévision parlementaires	11.000	
Entretien et amélioration techniques du site Web et des bases de données	48.500	
Publication <i>Monde des Parlements</i>	31.500	
Calendriers et cartes de vœux	6.500	
Matériel vidéo	20.000	
Autres activités d'information	18.100	
Dépenses non attribuées (missions)	15.000	
Total partiel	150.600	
Personnel permanent	1.502.200	
DEPENSES TOTALES	2.129.000	

V. Services administratifs

CHF 2.586 100	+ 12 % d'augmentation	Personnel : 7,5 postes
---------------	-----------------------	------------------------

But général

64. La Division soutient les activités de programme par une gestion efficace et rationnelle des ressources matérielles, financières et humaines de l'UIP. Elle protège et gère les biens de l'UIP et donne au Secrétariat des directives d'ordre administratif. Son but est de fournir un service optimal tout en réduisant le plus possible les frais administratifs pour que les activités de programme de l'UIP aient plus de fonds à leur disposition.

Objectifs pour 2007, réalisations attendues et indicateurs de réussite

65. Les finances allouées à la Division lui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

Objectif 1 : Veiller à l'efficacité de la gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite
Elaborer une politique du personnel et l'appliquer.	Existence d'instructions administratives pour : <ul style="list-style-type: none"> • les missions • les stages • les heures supplémentaires • les congés parentaux • la planification du travail et l'évaluation du comportement professionnel.
S'assurer que le personnel recruté par d'autres divisions l'est conformément au Règlement du personnel. Voies hiérarchiques clairement établies et fonctionnant bien.	Tous les postes pourvus par du personnel compétent. Plans de remplacement pour tous les membres du personnel partant à la retraite. Planification annuelle du travail et évaluation du comportement étendue à tous les membres du personnel.
Formation des membres du personnel pour améliorer leur employabilité et faciliter l'évolution de leur carrière.	Plans de formation destinés à donner au personnel les qualifications et compétences professionnelles appropriées. Nombre de membres du personnel suivant une formation en cours d'emploi ou une formation s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes suivant une formation à l'encadrement.

Objectif 2 : Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'UIP, la Caisse des pensions du personnel et les institutions de financement tiers.

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Production d'un manuel sur les procédures financières à l'usage des utilisateurs. Budget et états financiers clairs, concis et exacts. Le document du budget témoigne d'un souci d'équité entre les sexes.	Moins d'erreurs commises dans l'attribution des dépenses aux postes budgétaires, meilleur codage des comptes, meilleure conformité aux procédures. Echos positifs des Membres sur la présentation du budget et des états financiers. Nombre de mentions faites des femmes.
Bonne exécution du budget.	Pas d'écarts importants inexplicables entre les dépenses et les prévisions budgétaires.
Etablissement d'un rapport financier exact dans les délais prescrits et conformité totale au Règlement financier.	Avis positif des Vérificateurs internes et extérieur.
Fonctionnement efficace et à bon prix, avec les sommes à recevoir encaissées et investies et les factures réglées à temps.	Possibilités d'économie repérées. Meilleur rendement du Fonds de roulement.
Achat des biens et des services suivant une procédure équitable et compétitive qui assure à l'UIP le meilleur rapport qualité-prix.	Proportion des contrats passés après appel d'offres.
Services rendus au titre de l'administration financière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et de projets disposant de ressources extrabudgétaires*.	Opérations menées à bien dans les 14 jours suivant la demande. Rapports exacts présentés dans les délais prescrits.

Objectif 3 : *Pourvoir tous les membres du personnel de l'UIP d'un espace de travail fonctionnel, avec un mobilier et un matériel de bureau adéquats, des fournitures et un équipement donnant accès aux technologies modernes de communication et d'information.*

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>
Veiller au bon état et à l'entretien des locaux du Siège et du parc et gérer l'utilisation de la salle de conférence, notamment en la louant à des tiers à des conditions propres à assurer à l'UIP le recouvrement intégral de ses frais.	Utilisation de la salle de conférence à 50 %. Recettes de CHF 10.000 provenant de la location. Regard favorable de la population locale qui voit dans l'UIP un bon gestionnaire de biens.
Améliorer la distribution et la circulation du courrier.	Baisse du nombre des photocopies.
Reproduction et distribution de documents aux assemblées et tout au long de l'année.	Tous les documents distribués à temps.

Ressources demandées

OBJET DE DEPENSE	2005 EFFECTIVES	2006 APPROUVEES	2007 APPROUVEES
Personnel permanent	1.263.791	1.244.100	1.283.300

* Les coûts directs de la réalisation attendue devront être en partie couverts par les fonds de donateurs.

Personnel temporaire et heures supplémentaires	42.360	20.000	317.100
Autres services loués	48.724	52.400	52.500
Matériel et fournitures	569.531	613.000	587.000
Missions	3.134	6.000	6.000
Amortissement - immeuble et matériel	393.040	358.000	331.200
Frais bancaires et vérification des comptes	10.038	9.000	9.000
DEPENSES TOTALES	2.330.618	2.302.500	2.586.100
Financement ordinaire	2.171.598	2.252.500	2.269.000
Financement complémentaire	159.020	50.000	317.100
TOTAL DES RESSOURCES DEMANDEES	2.330.618	2.302.500	2.586.100

Points à signaler concernant le financement de l'exercice à venir

66. Le développement des activités de programme de l'UIP et l'accroissement des fonds fournis par des donateurs entraîneront une augmentation sensible du travail de gestion financière et obligera à établir un plus grand nombre de rapports financiers. L'augmentation des effectifs entraînera un surcroît de travail dans le domaine des ressources humaines. En conséquence, un montant supplémentaire de CHF 297.100 est prévu dans le budget pour le recrutement de personnel temporaire, notamment comptable, lorsque le besoin s'en fera sentir. L'engagement de personnel supplémentaire sera couvert par les commissions perçues pour l'administration de projets financés par des sources extrabudgétaires.

67. Les locaux de l'UIP sont suffisants pour accueillir du personnel supplémentaire sans frais ou à un coût modeste. Cependant, la somme de CHF 15.000 a été prévue pour la rénovation de bureaux, afin de créer un plus grand nombre d'espaces de travail individuels. Le coût du matériel et des fournitures sera considérablement réduit du fait de la rationalisation du matériel d'imprimerie et de reproduction, loué à divers fournisseurs.

68. Les frais d'amortissement sont réduits par rapport à 2006 parce qu'une partie de l'équipement informatique est parvenue au terme de sa vie utile et est déjà intégralement amortie.

Ventilation des dépenses par produit

69. Ventilées par produit, les dépenses prévues pour la Division des services administratifs se présentent ainsi :

	BUDGET ORDINAIRE	AUTRES SOURCES
Gestion des ressources humaines	350.400	
Administration financière	344.900	20.000
Equipement de bureau	1.011.900	
Communication - poste, téléphone, Internet et reproduction des documents	561.800	
Soutien des projets		297.100
DEPENSES TOTALES	2.269.000	317.100

VI. Subventions, créances douteuses et constitution de réserves

CHF 219.000	- 17% de baisse
-------------	-----------------

But général

70. Se conformant aux règles d'une sage gestion financière, l'UIP prévoit une réserve suffisante pour le passif. Elle verse une subvention à l'Association des Secrétaires généraux de parlements.

Ressources demandées

OBJET DE DEPENSE	2005 EFFECTIVES	2006 APPROUVEES	2007 APPROUVEES
Subventions et constitution de réserves	84.586	265.000	219.000
COÛT TOTAL	84.586	265.000	219.000
Financement ordinaire	84.586	265.000	219.000
Financement complémentaire	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES DEMANDEES	84.586	265.000	219.000

Points à signaler concernant le financement de l'exercice à venir

71. Le montant de la subvention à verser à l'Association des Secrétaires généraux de parlements en 2007 est estimé à CHF 55.000. Ce montant est inférieur à celui de l'année précédente grâce à la gestion rigoureuse et économe de l'Association.

72. Une provision de CHF 109.000, soit 1,0 % du total des contributions mises en recouvrement, est prévue comme réserve pour créances douteuses, conformément à l'usage généralement admis en comptabilité. Le montant total des contributions mises en recouvrement sera comptabilisé comme recettes en 2007, mais la provision pour créances douteuses absorbera les pertes au cas où des Membres seraient suspendus et où leurs contributions ne seraient jamais recouvrées.

73. L'UIP versera CHF 55.000 à une réserve pour gros travaux de réparation du bâtiment, selon la décision de principe prise en septembre 1998 et confirmée par le Conseil directeur en septembre 2001.

74. Les réserves dont dispose la Caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel s'élèvent à environ CHF 13,6 millions et doivent financer les retraites de 12 anciens fonctionnaires et, comme les gestionnaires projettent un léger excédent actuariel, il n'est pas nécessaire pour le moment de prévoir de provision pour éponger un éventuel passif de la Caisse.

Ventilation des dépenses par produit

75. Ventilées par produit, les dépenses prévues se présentent ainsi :

Association des Secrétaires généraux de parlements (ASGP)	CHF	55.000
Réserve pour travaux sur le bâtiment	CHF	55.000
Réserve pour créances douteuses	CHF	109.000
TOTAL	CHF	219.000

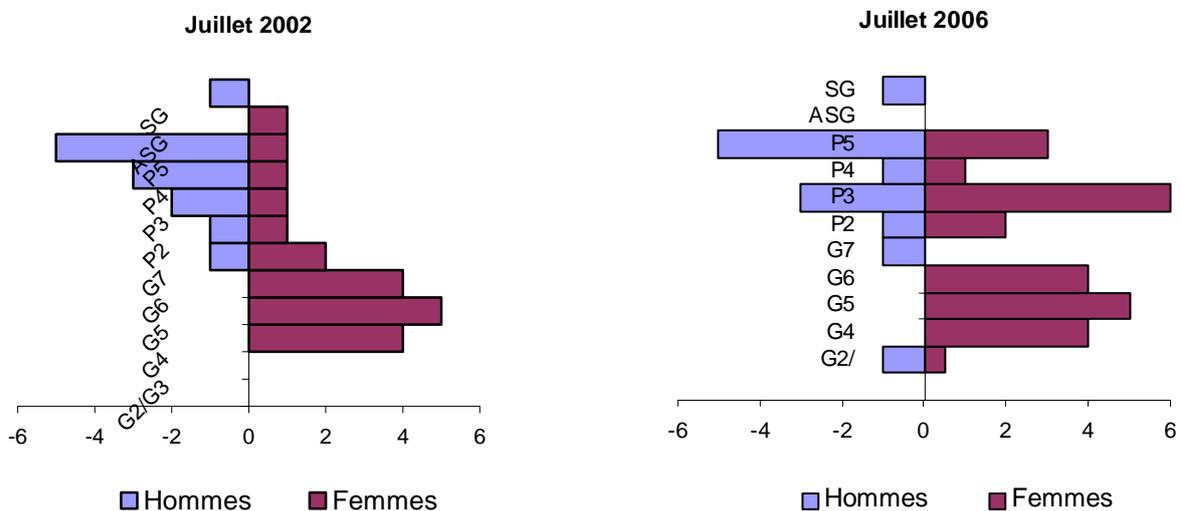
VII. Traitements et avantages sociaux

76. Le budget 2007 prévoit un effectif total de 43 personnes-années, soit une augmentation de 5 personnes-années par rapport à l'année précédente. La plupart des postes sont financés par le budget ordinaire, mais quatre nouveaux postes le sont par d'autres sources et seront pourvus de manière temporaire ou pendant une durée déterminée en fonction du financement.

77. On trouvera ci-dessous une comparaison des effectifs par grade entre la situation proposée pour 2007 et 2006. Les grades sont établis conformément au système commun des Nations Unies pour la classification des emplois. Dans l'ensemble, le nombre des administrateurs est en augmentation, ce qui s'explique par l'utilisation sans cesse croissante des technologies de l'information et par la professionnalisation du Secrétariat. A la suite de la réorganisation de 2005, quelques rares postes sont occupés par des fonctionnaires dont le grade est plus élevé que le poste qu'ils occupent. Cette situation va évoluer avec le temps et les plans de carrière.

POSTE OU GRADE	2006 APPROUVE	BUDGET 2007	
		PERMANENT S	AUTRES
Secrétaire général	1	1	
Administrateurs de grade 5	7	8	
Administrateurs de grade 4	3	3	
Administrateurs de grade 3	8	8,5	3,5
Administrateurs de grade 2	3	3	
Employés de bureau de grade 7	1	1	
Employés de bureau de grade 6	4	4	
Employés de bureau de grade 5	6	5	
Employés de bureau de grade 4	3,5	4,5	0,5
Employés de bureau de grade 2/3	1,5	1,5	
TOTAL DES POSTES	38	39	4

78. La plupart des fonctionnaires du Secrétariat sont des femmes, et des progrès sensibles ont été réalisés au cours des quatre dernières années dans le sens de la promotion et de l'engagement de femmes à des postes d'administrateur. Les postes d'administrateur sont maintenant occupés en majorité par des femmes, y compris de nombreux postes de grades élevés.



79. Le tableau ci-dessous montre les effectifs affectés à chaque division :

NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL AFFECTES A CHAQUE PROGRAMME	2006* APPROUVE	BUDGET 2007*
Direction et coordination	3	3
Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres	7,5	7,5
Promotion de la démocratie		
▪ Coopération technique et centre de documentation	6	9
▪ Droits de l'homme	4	5
▪ Partenariat entre hommes et femmes	3	4
Relations extérieures		
▪ Observateur permanent	3	3
▪ Information et publications	4	4
Services administratifs	7,5	7,5
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES DU PERSONNEL	38	43

* Ne prend pas en compte un membre du personnel détaché par le Parlement japonais.

80. Le 1^{er} janvier 2005, l'UIP a adopté le régime commun des traitements, indemnités et autres prestations de l'ONU, et est devenue le 21^{ème} membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Les ajustements annuels des traitements sont donc décidés par la Commission de la fonction publique internationale. Le budget 2007 des traitements du personnel financé par les sources ordinaires s'élève à CHF 6.098.700, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des effectifs, des promotions, de la progression annuelle à l'intérieur des grades, du rattrapage du coût de la vie et des augmentations de traitements négociées. Est également prévu un crédit de CHF 521.300 pour les traitements payés par d'autres sources.

81. Les avantages tels que retraite, allocations pour charges de famille et pour frais d'étude sont accordés au personnel conformément au régime commun des Nations Unies, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif. D'autres éléments, tels que l'assurance maladie et les conditions de travail, sont définis de manière interne par l'UIP. Le budget ordinaire des avantages sociaux pour le personnel ne s'accroît que de 5,4 % par rapport à 2006 pour atteindre CHF 1.893.400. Les coûts de l'assurance maladie augmentent, de même que le nombre de membres du personnel bénéficiant d'allocations pour charges de famille, mais des économies sont réalisées sur le nombre d'enfants à charge d'âge scolaire, les congés dans les foyers et les indemnités de logement. A ce budget s'ajoutent CHF 215.200 qui correspondent aux avantages sociaux pour les postes imputés à d'autres sources.

SECTION E - DEPENSES D'EQUIPEMENT

82. Quelques dépenses d'équipement sont proposées pour remplacer du mobilier et du matériel essentiels détériorés ou obsolètes. Un montant de CHF 35.000 sera prélevé sur le Fonds de roulement pour l'achat d'ordinateurs destinés à remplacer des postes de travail dépassés et pour la mise à jour de logiciels. Cette dépense sera amortie à un taux constant sur quatre ans à partir de 2008. Un montant de CHF 15.000 sera prélevé pour l'achat de meubles, qui sera amorti sur 10 ans.

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2007 PAR CENTRE DE COUTS

DESCRIPTION	2005 EFFECTIVES	2006 REVISEES	2007 APPROUVEES
Recettes			
Contributions mises en recouvrement	10.156.910	10.495.500	10.977.720
Contribution du personnel et retenue (péréquation)	1.243.290	1.133.600	1.340.900
Autres sources	2.480.144	2.673.900	5.138.100
Total des recettes	13.880.344	14.303.000	17.456.720
Dépenses			
Direction	1.075.596	1.061.500	1.374.600
Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements	3.096.514	2.837.200	2.955.920
Promotion de la démocratie	2.826.320	3.060.100	8.192.100
Relations extérieures	1.926.741	2.152.800	2.129.000
Services administratifs	2.330.618	2.302.500	2.586.100
Virements de fonds	84.586	265.000	219.000
Dépenses extrabudgétaires	2.321.124	2.623.900	-
Total des dépenses	13.661.499	14.303.000	17.456.720
Excédent/Déficit d'exploitation	218.845	0	0

PREVISIONS DE DEPENSES POUR 2007 PAR OBJET

OBJET DE DEPENSE	2005 EFFECTIVES	2006 REVISEES	2007 APPROUVEES
Traitements du personnel permanent	5.457.113	5.596.500	6.620.000
Avantages sociaux	1.658.455	1.818.300	2.108.600
Frais généraux de personnel	25.240	95.900	96.000
Heures supplémentaires	92.731	60.500	57.000
Personnel temporaire et collaborateurs	400.646	305.600	799.100
Interprètes	776.773	615.800	835.800
Traduction et révision	300.832	286.000	454.120
Autres services contractuels	259.634	293.600	1.689.800
Honoraires	30.000	30.000	68.000
Frais de mission - transport	466.440	462.000	1.511.700
Frais de mission - indemnités	189.845	172.400	582.200
Frais de mission - imprévus	236	3.300	23.500
Loyer	119.767	166.900	181.900
Chauffage	27.469	26.000	28.400
Electricité	23.334	26.000	37.700
Eau	1.901	2.400	2.200
Locaux et parc	20.816	32.300	50.400
Fournitures de nettoyage	7.296	5.100	4.600
Assurance	42.206	42.200	47.600
Véhicules de service	6.547	10.000	20.400
Achat de mobilier et de matériel de bureau	5.259	4.400	138.000
Entretien et réparation de matériel	4.349	6.400	5.900
Location/leasing de matériel	162.634	167.600	105.100
Services liés aux salles de conférence	74.968	46.500	276.100
Papier	53.053	47.900	50.400
Fournitures de bureau diverses	21.815	30.700	95.100
Dépenses diverses	- 5.415	14.800	20.200
Téléphone/fax	86.236	78.500	82.400
Affranchissement	127.685	113.300	138.300
Messagerie	13.590	29.000	20.900
Fret	25.476	30.000	40.400
Raccordement à Internet	37.333	38.000	37.900
Entretien de matériel informatique	7.376	15.000	14.800
Logiciels/fournitures/services informatiques	16.490	32.600	35.000
Publications	105.006	163.800	379.100
Site Web de l'UIP/entretien technique	1.587	7.500	7.500
Bases de données en ligne	30.279	27.500	40.000
Acquisitions de la bibliothèque	11.309	16.000	29.900
Activités d'information	42.648	18.400	47.600
Frais de représentation	123.119	108.400	113.900
Frais bancaires	6.383	4.000	4.000
Vérificateur	4.288	5.000	5.000
ASGP	57.068	100.000	55.000
Amortissement	393.040	358.000	331.200
Réserve pour créances douteuses	27.518	115.000	109.000
Dépenses extrabudgétaires	2.321.124	2.623.900	
Réserves	-	50.000	55.000
DEPENSES TOTALES	13.661.499	14.303.000	17.456.700

DEPENSES APPROUVEES ET PROJETEES, 2005-2010

(en francs suisses)

	APPROUVEES	APPROUVEES	APPROUVEES	PROJETEES	PROJETEES	PROJETEES
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Frais de personnel	7.140.808	7.510.700	8.824.600	9.926.600	10.197.000	10.555.100
Fournitures et services	6.100.134	6.269.300	8.136.920	9.405.400	9.928.400	10.687.000
Amortissement	393.040	358.000	331.200	331.200	331.200	331.200
Virement aux réserves			55.000	55.000	55.000	55.000
Créances douteuses	27.518	115.000	109.000	113.100	114.700	118.600
Fonds de roulement/réserves	218.845	50.000				
Dépenses totales	13.880.345	14.303.000	17.456.720	19.831.300	20.626.300	21.746.900
Contribution du personnel	1.243.291	1.133.600	1.340.900	1.401.200	1.464.300	1.530.200
Autres recettes	2.480.144	2.673.900	5.138.100	7.119.000	7.694.900	8.352.100
Contributions des Membres	10.156.910	10.495.500	10.977.720	11.311.100	11.467.100	11.864.600

BAREME DES CONTRIBUTIONS

83. Le barème des contributions de l'UIP s'inspire du barème des quotes-parts appliqué aux Nations Unies, qui se fonde sur la capacité de paiement, mesurée par le revenu national brut (RNB), les taux de change (TCM ou TCCP), la charge de la dette et le revenu par habitant et à un taux plancher de 0,001 % et un taux plafond de 22,0 %. Le barème des quotes-parts appliqué aux Nations Unies pour la période 2007-2009 repose sur les données économiques de 2003, qui sont disponibles sous une forme fiable pour la plupart des pays.

84. Pour des raisons propres à l'UIP, le barème des contributions de l'UIP a un taux plancher plus élevé et un taux plafond plus bas que celui des Nations Unies. Dans le barème proposé, la contribution minimum est de 0,10 % du budget, contre 0,22 % auparavant. La contribution maximum est inchangée par rapport à 2006 et s'établit à 11,75 % du budget total.

85. Le barème proposé sera introduit par ajustements progressifs sur une période de six ans afin d'en réduire l'impact immédiat sur les budgets des Membres. Le premier ajustement auquel il sera procédé, en 2007, consistera en un sixième (1/6) de la différence entre le taux de contribution de 2006 et le taux de contribution visé.

86. Comme la situation économique est sujette à changement, le barème des quotes-parts appliqué aux Nations Unies est révisé périodiquement pour que les contributions restent proportionnelles à la capacité de paiement. Ces révisions ont lieu actuellement tous les trois ans et la prochaine est prévue pour 2009 pour le barème des quotes-parts 2010-2012. Le barème des contributions de l'UIP sera révisé lorsque le barème des quotes-parts de l'ONU le sera. Cette révision affectera le taux de contribution visé pour 2012 et les changements seront introduits progressivement en trois ans.

87. Le taux de contribution visé pour chaque Membre est déterminé par la formule suivante :

$$\text{Taux de Contribution visé} = 0.0010 + 0.1165 \times \left[\frac{(UN_{\text{Membre}} - UN_{\text{min}})}{UN_{\text{Japon}}} \right] (0.76 - 0.294 \times UN_{\text{Membre}})$$

dans laquelle

ONU_{min} = le taux de contribution minimum à l'ONU = 0,001% = 0,00001

ONU_{Membre} = le taux de contribution de l'Etat Membre de l'ONU

ONU_{Japon} = le taux de contribution maximum à l'ONU (Japon) = 0,16624

88. Le tableau suivant présente le barème des contributions visé pour 2012 et le barème et le montant des contributions pour 2007. Il se fonde sur le barème recommandé par le Comité des contributions de l'ONU et pourra changer pour tenir compte des recommandations de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

**Projet de barème des contributions de l'UIP
fondé sur le barème des quotes-parts appliqué par l'ONU pour 2007-2009
selon la recommandation du Comité des contributions de l'ONU (A/61/11)**

Membre ou membre associé	Barème ONU	Ancien barème (2006)		Barème proposé (2007)		Objectif
		Points	%	%	CHF	
Afrique du Sud	0,305%	0,54	0,59%	0,60%	CHF 66.180	0,66%
Albanie	0,008%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.460	0,13%
Algérie	0,090%	0,33	0,36%	0,36%	CHF 38.920	0,32%
Allemagne	8,577%	7,93	8,72%	8,48%	CHF 927.920	7,27%
Andorre	0,008%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.460	0,13%
Angola	0,008%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.460	0,13%
Arabie saoudite	0,748%	1,02	1,12%	1,14%	CHF 124.490	1,21%
Argentine	0,346%	0,69	0,76%	0,75%	CHF 82.260	0,72%
Arménie	0,003%	0,26	0,29%	0,26%	CHF 28.130	0,11%
Australie	1,787%	1,50	1,65%	1,75%	CHF 191.740	2,26%
Autriche	0,887%	0,84	0,92%	1,00%	CHF 109.150	1,37%
Azerbaïdjan	0,006%	0,35	0,39%	0,34%	CHF 37.390	0,12%
Bahreïn	0,033%	0,22	0,24%	0,24%	CHF 25.090	0,20%
Bangladesh	0,010%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.580	0,14%
Bélarus	0,023%	0,48	0,53%	0,47%	CHF 51.350	0,18%
Belgique	1,102%	1,11	1,22%	1,28%	CHF 140.400	1,59%
Bénin	0,002%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.010	0,11%
Bolivie	0,007%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.400	0,13%
Bosnie-Herzégovine	0,009%	0,23	0,25%	0,23%	CHF 25.540	0,14%
Botswana	0,015%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.860	0,15%
Brésil	0,893%	1,57	1,73%	1,67%	CHF 182.490	1,37%
Bulgarie	0,025%	0,30	0,33%	0,31%	CHF 33.390	0,18%
Burkina Faso	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Burundi	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Cambodge	0,002%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.010	0,11%
Cameroun	0,010%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.580	0,14%
Canada	2,977%	2,89	3,18%	3,20%	CHF 350.070	3,30%
Cap-Vert	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Chili	0,171%	0,26	0,29%	0,31%	CHF 34.450	0,46%
Chine	2,716%	0,86	0,95%	1,30%	CHF 142.470	3,08%
Chypre	0,044%	0,21	0,23%	0,23%	CHF 25.180	0,23%
Colombie	0,112%	0,30	0,33%	0,33%	CHF 36.640	0,36%
Congo	0,002%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.010	0,11%
Costa Rica	0,037%	0,20	0,22%	0,22%	CHF 23.890	0,21%
Côte d'Ivoire	0,010%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.580	0,14%
Croatie	0,067%	0,29	0,32%	0,31%	CHF 34.110	0,27%
Cuba	0,070%	0,27	0,30%	0,29%	CHF 32.200	0,28%
Danemark	0,739%	0,75	0,83%	0,89%	CHF 97.110	1,20%
Egypte	0,094%	0,25	0,28%	0,28%	CHF 31.040	0,33%
El Salvador	0,021%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 23.170	0,17%
Emirats arabes unis	0,302%	0,37	0,41%	0,45%	CHF 49.050	0,65%
Equateur	0,030%	0,22	0,24%	0,23%	CHF 25.600	0,19%
Espagne	2,968%	1,91	2,10%	2,30%	CHF 251.620	3,29%
Estonie	0,021%	0,25	0,28%	0,26%	CHF 28.190	0,17%
Ethiopie	0,004%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.190	0,12%
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,006%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.330	0,12%
Fédération de Russie	0,672%	5,50	6,05%	5,23%	CHF 572.200	1,12%
Fidji	0,004%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.190	0,12%
Finlande	0,564%	0,69	0,76%	0,80%	CHF 87.340	0,99%
France	6,301%	5,39	5,93%	5,90%	CHF 645.970	5,78%
Gabon	0,009%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.520	0,14%

Membre ou membre associé	Barème ONU	Ancien barème (2006)		Barème proposé (2007)		Objectif
		Points	%	%	CHF	
Gambie				0,20%	CHF 21.880	0,10%
Géorgie	0,004%	0,29	0,32%	0,29%	CHF 31.230	0,12%
Ghana	0,005%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.260	0,12%
Grèce	0,596%	0,49	0,54%	0,62%	CHF 67.990	1,03%
Guatemala	0,034%	0,21	0,23%	0,23%	CHF 24.760	0,20%
Guinée	0,002%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.010	0,11%
Hongrie	0,244%	0,35	0,39%	0,42%	CHF 45.530	0,57%
Inde	0,459%	0,50	0,55%	0,60%	CHF 65.900	0,86%
Indonésie	0,192%	0,33	0,36%	0,38%	CHF 42.070	0,49%
Iran (République islamique d')	0,191%	0,86	0,95%	0,87%	CHF 95.220	0,49%
Irlande	0,445%	0,35	0,39%	0,46%	CHF 50.540	0,85%
Islande	0,037%	0,22	0,24%	0,24%	CHF 25.910	0,21%
Israël	0,419%	0,39	0,43%	0,49%	CHF 53.930	0,81%
Italie	5,079%	3,91	4,30%	4,40%	CHF 481.840	4,92%
Jamahiriya arabe libyenne	0,066%	0,40	0,44%	0,41%	CHF 45.090	0,27%
Japon	16,624%	10,55	11,61%	11,63%	CHF 1.272.500	11,75%
Jordanie	0,013%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.750	0,15%
Kazakhstan	0,036%	0,45	0,50%	0,45%	CHF 48.930	0,21%
Kenya	0,011%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.640	0,14%
Kirghizistan	0,001%	0,22	0,24%	0,22%	CHF 23.900	0,10%
Koweït	0,182%	0,41	0,45%	0,46%	CHF 49.820	0,48%
Lettonie	0,023%	0,28	0,31%	0,29%	CHF 31.300	0,18%
Liban	0,047%	0,20	0,22%	0,22%	CHF 24.300	0,23%
Libéria	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Liechtenstein	0,010%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.580	0,14%
Lituanie	0,041%	0,30	0,33%	0,31%	CHF 34.090	0,22%
Luxembourg	0,085%	0,24	0,26%	0,27%	CHF 29.720	0,31%
Madagascar	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Malaisie	0,202%	0,30	0,33%	0,36%	CHF 39.350	0,51%
Maldives	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Mali	0,002%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.010	0,11%
Malte	0,017%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.970	0,16%
Maroc	0,045%	0,22	0,24%	0,24%	CHF 26.240	0,23%
Maurice	0,012%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.700	0,14%
Mexique	2,257%	0,95	1,05%	1,32%	CHF 144.300	2,69%
Monaco	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Mongolie	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Montenegro				0,20%	CHF 22.010	0,11%
Mozambique	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Namibie	0,007%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.400	0,13%
Népal	0,004%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.190	0,12%
Nicaragua	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Niger	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Nigéria	0,058%	0,30	0,33%	0,32%	CHF 34.760	0,26%
Norvège	0,782%	0,67	0,74%	0,82%	CHF 89.970	1,25%
Nouvelle-Zélande	0,256%	0,40	0,44%	0,46%	CHF 50.860	0,59%
Ouganda	0,004%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.190	0,12%
Ouzbékistan	0,009%	0,37	0,41%	0,36%	CHF 39.580	0,14%
Pakistan	0,063%	0,24	0,26%	0,26%	CHF 28.930	0,27%
Palaos				0,20%	CHF 21.880	0,10%
Panama	0,024%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 23.310	0,18%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Paraguay	0,006%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.330	0,12%
Pays-Bas	1,873%	1,49	1,64%	1,76%	CHF 192.170	2,34%
Pérou	0,083%	0,24	0,26%	0,27%	CHF 29.650	0,31%
Philippines	0,083%	0,25	0,28%	0,28%	CHF 30.660	0,31%

Membre ou membre associé	Barème ONU	Ancien barème (2006)		Barème proposé (2007)		Objectif
		Points	%	%	CHF	
Pologne	0,533%	0,60	0,66%	0,71%	CHF 77.620	0,96%
Portugal	0,527%	0,36	0,40%	0,49%	CHF 53.420	0,95%
Qatar	0,085%	0,23	0,25%	0,26%	CHF 28.720	0,31%
République arabe syrienne	0,017%	0,23	0,25%	0,24%	CHF 25.980	0,16%
République de Corée	2,173%	0,79	0,87%	1,16%	CHF 126.900	2,61%
République de Moldova	0,002%	0,30	0,33%	0,29%	CHF 32.050	0,11%
République dém. pop. lao	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
République démocratique du Congo	0,004%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.190	0,12%
République dominicaine	0,026%	0,22	0,24%	0,23%	CHF 25.420	0,18%
République populaire dém. de Corée	0,008%	0,23	0,25%	0,23%	CHF 25.480	0,13%
République tchèque	0,281%	0,50	0,55%	0,56%	CHF 61.540	0,62%
République -Unie de Tanzanie	0,007%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.400	0,13%
Roumanie	0,085%	0,34	0,37%	0,36%	CHF 39.750	0,31%
Royaume-Uni	6,642%	4,54	4,99%	5,16%	CHF 564.920	6,01%
Rwanda	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Saint-Marin	0,003%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.100	0,11%
Samoa	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Sao Tomé-et-Principe	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Sénégal	0,005%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.260	0,12%
Serbie	0,022%	0,33	0,36%	0,33%	CHF 36.260	0,17%
Singapour	0,347%	0,30	0,33%	0,39%	CHF 43.160	0,72%
Slovaquie	0,080%	0,28	0,31%	0,31%	CHF 33.560	0,30%
Slovénie	0,096%	0,27	0,30%	0,30%	CHF 33.110	0,33%
Somalie	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Soudan	0,010%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.580	0,14%
Sri Lanka	0,017%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.970	0,16%
Suède	1,071%	1,15	1,27%	1,31%	CHF 143.820	1,56%
Suisse	1,216%	1,20	1,32%	1,39%	CHF 151.580	1,71%
Suriname	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Tadjikistan	0,001%	0,21	0,23%	0,21%	CHF 22.880	0,10%
Thaïlande	0,198%	0,29	0,32%	0,35%	CHF 38.240	0,50%
Togo	0,001%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 21.880	0,10%
Tunisie	0,033%	0,22	0,24%	0,24%	CHF 25.730	0,20%
Turquie	0,405%	0,43	0,47%	0,53%	CHF 57.610	0,79%
Ukraine	0,048%	0,60	0,66%	0,59%	CHF 64.460	0,23%
Uruguay	0,029%	0,23	0,25%	0,24%	CHF 26.560	0,19%
Venezuela (République bolivarienne du)	0,213%	0,62	0,68%	0,66%	CHF 71.750	0,52%
Viet Nam	0,029%	0,20	0,22%	0,22%	CHF 23.540	0,19%
Yémen	0,009%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.520	0,14%
Zambie	0,002%	0,20	0,22%	0,20%	CHF 22.010	0,11%
Zimbabwe	0,009%	0,20	0,22%	0,21%	CHF 22.520	0,14%
Assemblée législative d'Afrique de l'Est		0,10	0,12%	0,01%	CHF 1.080	0,01%
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe		0,03	0,04%	0,06%	CHF 6.800	0,06%
CEDEAO		0,02	0,03%	0,01%	CHF 1.110	0,01%
Parlement andin		0,02	0,02%	0,02%	CHF 1.790	0,01%
Parlement centraméricain		0,01	0,02%	0,01%	CHF 1.120	0,01%
Parlement européen		0,05	0,06%	0,10%	CHF 11.230	0,09%
Parlement latino-américain		0,03	0,03%	0,02%	CHF 2.410	0,02%
TOTAL		90,90%	100,00%	100,00%	CHF10.977.720	100,00%